

## DEMANDE D'ADHESION 2025

### au Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification « GEIQ AgriQualif Pays de la Loire »

**Je soussigné,**

Raison Sociale :

N° SIRET :

Adresse complète :

Code postal :

Commune :

Effectif de l'entreprise :  < 11 salariés  entre 11 et 49  50 salariés et plus

Production(s) : cocher vos 2 productions principales

Bovin Lait  Bovin viande  Caprin  Porcin  Volaille  Equestre  Lapins  Ovins  
 Céréales/cultures  Viticulture  Paysage  Maraichage  Horticulture/pépinières  Arboriculture  
 Autres, à préciser :

**Représenté par :**

NOM :

Prénom :

Date de naissance du gérant ou de l'exploitant :

Tél. portable (obligatoire) :

Tél. fixe :

Adresse e-mail (obligatoire) :

**Confirme mon adhésion au GEIQ AgriQualif Pays de la Loire, dont le siège social est situé au 14, avenue Jean Joxé à ANGERS.**

**Déclare avoir pris connaissance et m'engage à respecter les statuts\* et le règlement intérieur de l'association.**

*Vous pouvez demander à recevoir à nouveau ces documents par mail à : [geiqagriqualif@elioreso.com](mailto:geiqagriqualif@elioreso.com)*

**Conformément à notre règlement intérieur, je m'engage à régler la somme de :**

60 € HT, soit 72 € TTC - si je ne suis pas adhérent au SR49/SRDS et/ou au GED49/72

30 € HT, soit 36 € TTC - dans le cas où je déclare être à jour de ma cotisation au SR49/SRDS ou au GED49/72

**Et je m'engage à joindre le mandat SEPA dûment rempli en conséquence.**

Fait à

Le

*Signature et cachet*

\* Conformément à nos statuts, **cette adhésion est tacitement renouvelable au 1er janvier de chaque année, sauf dénonciation.**

*Les données à caractère personnel recueillies font l'objet de traitements ayant pour finalités la gestion de votre adhésion et de vos demandes de mise à disposition de personnel régies par les articles L.1253-1 et suivants et R.1253-14 et suivants du code du travail. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 5 ans après votre dernière adhésion, sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'effacement de vos données. ou encore de limitation du traitement.*

*Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant la structure.*